

Malaise à Yverdon

Les employés des AI CFF d'Yverdon-les-Bains sont sous pression.

Page 5



Boutique SEV

Profitez des beaux jours pour commander le T-shirt rouge et le polo noir SEV, sans oublier le livre qui retrace la vie des 40 dernières années de notre syndicat.

Page 15



14 juin

Manifestation à Berne pour l'égalité salariale entre hommes et femmes.

Page 20

Manifestation nationale du 21 septembre à Berne

Descendons dans la rue!

Des salaires corrects et des rentes sûres, voici le thème de la manifestation pour laquelle le SEV lance un appel, aux côtés de l'USS.

nos rentes est toujours aussi forte et augmente même encore. Dans le domaine des transports publics, les employés ressentent cette pression salariale dans les nouveaux systèmes de salaire, mais avant tout au niveau des caisses de pensions. De nouvelles idées voient le jour, la pire étant les

«rentes variables», de la Caisse de pensions CFF. Le SEV n'acceptera pas cela sans autres et descendra dans la rue afin de faire entendre les droits des travailleurs! Notez donc la date du 21 septembre dans vos agendas!

La pression exercée sur nos salaires et

Page 4



Assemblées des délégués des sous-fédérations

A la veille de notre congrès, le mercredi 22 mai, ont eu lieu les assemblées des délégués des 9 sous-fédérations SEV qui ne seront plus que 8 dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, puisque la VPV et la SBV ont décidé de fusionner pour former la sous-fédération AS (pour Administration et Services).

Pages 6 à 14

TransN – en route vers la CCT

Harmoniser le haut et le bas

Au sein de TransN, certains employés bénéficient de la semaine de 5 jours et d'autres pas. Les membres des sections SEV-TPCV et TRNrail, qui n'y ont pas encore droit, ont voté une résolution lors de leurs dernières assemblées à fin mai. En effet, le responsable de l'Exploitation de TransN a laissé entendre aux membres des commissions de tours de service que la mesure ne serait

pas inscrite dans la CCT. Alors que les négociations sur ce point n'ont pas encore débuté!

C'est Pascal Vuilleumier, directeur de TransN, qui a reçu la résolution en mains propres vendredi 14 juin au siège de l'entreprise à La Chaux-de-Fonds.

Hes

Page 18

ÉDITO

Sacrée responsabilité

Derrière chaque convention collective de travail signée par le SEV, il y a une instance décisionnelle appelée « Conférence CCT ». Il est toujours utile de rappeler qu'au SEV les décisions sont prises exclusivement par des membres actifs dans les entreprises. Les conférences CCT prennent des décisions sur la conclusion, le renouvellement et la résiliation des CCT, ainsi que sur l'élaboration du catalogue de revendications. Les conférences CCT peuvent aussi soumettre ces décisions à une votation générale parmi les membres concernés.

Les conférences CCT sont donc au cœur du travail syndical. Elles y jouent un rôle primordial et portent une lourde responsabilité. Dans la majorité des compagnies privées, c'est une assemblée générale qui officie en qualité de conférence CCT. Pour les plus grandes entreprises, il est prévu un système reposant sur des délégués. Pour la CCT CFF, environ 130 collègues actifs ont accepté ce rôle. Les catégories professionnelles y sont proportionnellement représentées tout comme les langues, les genres ou encore les régions.

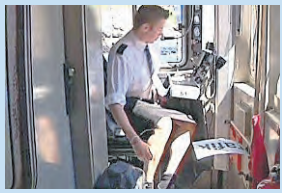
130 collègues courageuses et courageux portent ainsi sur leurs épaules les conditions de travail de 28 000 cheminotes et cheminots. Une sacrée responsabilité, vous en conviendrez!

Olivier Barraud

EN VITESSE

Suède: des mécanos en jupe

Des machinistes de trains de la compagnie suédoise Arriva ont troqué leurs pantalons contre des jupes pour protester contre l'interdiction de porter des shorts par les fortes chaleurs. « Notre politique est que vous devez être habillés de façon correcte et appropriée lorsque vous représentez Arriva, et cela signifie que vous devez porter des pantalons lorsque



vous êtes un homme, et une jupe lorsque vous êtes une femme, mais en aucun cas des shorts», avait déclaré un porte-parole de la compagnie. L'action de protestation des mécaniciens a été payante, la compagnie Arriva a accepté de revoir à l'automne prochain sa réglementation sur la tenue de ses employés.

Amiante

La Cour d'appel du Tribunal de Turin a rendu son verdict dans le procès Eternit. Stephan Schmidheiny écope de 18 ans de réclusion. Ses avocats ont fait savoir qu'ils allaient faire recours contre ce jugement.

L'USS demande de renforcer les mesures d'accompagnement

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) a eu lieu le 3 juin à Berne. Les délégués ont demandé que les salaires en Suisse soient mieux protégés contre le dumping. Il faut renforcer les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, durcir les sanctions contre les fraudeurs, promouvoir les salaires minimums corrects et faciliter l'extension des conventions collectives de travail.

Négociations de la CCT CFF et CFF Cargo: signal de départ donné

Le SEV consulte tous ses

Tous les membres SEV reçoivent un sondage pour déterminer les grandes lignes des positions SEV.

« Vous avez une grande responsabilité, car cette CCT sert de référence pour les plus de 60 CCT de notre branche », a déclaré Giorgio Tuti aux 85 délégués CCT qui représentaient les quelque 16 000 membres SEV travaillant aux CFF, lors de la Conférence CCT du 5 juin à Berne.

Améliorer la CCT et la défendre

Malgré une forte pression de la part de l'employeur, le SEV a su défendre une CCT CFF et CFF Cargo de haute qualité, à savoir le fait que tous les points essentiels des conditions d'enga-



Giorgio Tuti: « Nous devons motiver le plus de collègues possible à prendre part au processus. »

gement et de travail y sont inclus de façon détaillée, a déclaré Giorgio Tuti, qui a mis en garde contre une « cure d'amaigrissement » de la CCT, comme le souhaite l'employeur. Le SEV a aussi su défendre un domaine d'application très étendu: les 95 % des collaborateurs du Groupe CFF sont encore sou-

mis à la CCT. « Nous devons tout mettre en œuvre pour que cela reste le cas », a souligné Tuti.

Il y a également pression du côté politique: économies dans les transports publics, pression générale sur les salaires, etc. « Afin de réussir les négociations CCT, le SEV doit dans un

premier temps motiver le plus de collègues possible à prendre part au processus des négociations, par exemple en devenant membre », souligne Tuti. Les CFF vont notamment engager des centaines de nouveaux collaborateurs durant les prochaines années, qui seront des membres potentiels. Il est

Le Conseil national s'est rallié au Conseil des Etats pour attribuer 6,4 milliards au rail

« FAIF » est sur le bon chemin

Le développement de l'infrastructure ferroviaire touchera 6,4 milliards de francs pour les travaux jusqu'en 2025. Le National s'est aligné sur le Conseil des Etats le 5 juin, pour doubler quasiment les moyens initialement prévus par le gouvernement, soit 3,5 milliards.

Pour financer le surcoût des projets ajoutés, la Chambre du peuple a accepté de relever la TVA d'un pour mille de 2018 à fin 2030. La mesure devrait rapporter quelque 300 millions de francs par an. Elle est cohérente, car elle découle de l'accroissement de l'enveloppe globale, a relevé Roger Nordmann (PS/VD) au nom de la commission. Toutes les propositions visant à instaurer d'autres sources de financement

ont fait chou blanc.

Les cantons à la caisse

Le projet prévoit un fonds ferroviaire permanent, qui doit prendre le relais de l'actuel Fonds pour les transports publics. Il sera alimenté par les mêmes sources (redevance poids lourds, TVA, impôt sur les huiles minérales). La Confédération y versera 2,3 milliards, les cantons 500 millions par an, soit plus du double qu'actuellement.

Les cantons seront associés aux travaux de planification et de coordination, mais pas les communes.

Dernière divergence

Le dossier est retourné au Conseil des Etats pour quelques divergences mineures. Celui-ci s'est rallié le 13 juin à la solution du National pour la participation des cantons, mais a maintenu une divergence sur un tronçon.

La participation de chaque canton sera déterminée au prorata des prestations de trafic régional commandées aux entreprises de chemins de fer, comme l'a proposé le Conseil national. Le projet du Conseil des Etats avait adopté en première lecture, stipulait quant à lui que les cantons prennent en

charge les coûts de construction, d'exploitation et d'entretien des installations d'accueil qui se trouvent sur leur territoire. La seule divergence maintenue par les sénateurs concerne Bâle-Schaffhouse, situé sur territoire allemand. Le dossier retourne au Conseil national pour cette ultime divergence. **comm**

COMMENTAIRE

Estime envers le personnel

FAIF n'a pas été contré jusqu'à présent, même par les milieux bourgeois. Cela est dû à la confiance que placent les parlementaires dans les transports publics en Suisse. Et s'il en est ainsi, c'est grâce aux collaborateurs des entreprises de chemins de fer qui y contribuent, jour après jour. FAIF, dans ce sens, peut aussi

être perçu comme une sorte de reconnaissance et d'estime envers le travail fourni et le travail futur du personnel car faire confiance aux transports publics, c'est aussi faire confiance au personnel qui y travaille.

Daniela Lehmann, coordinatrice SEV de la politique des transports

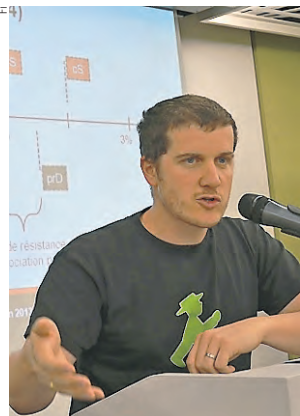
membres CFF



également essentiel de parvenir à construire un rapport de force en conséquence. «Car, aujourd'hui, une CCT ne se négocie plus seulement à la table des négociations.»

Mobilisation: les revendications sont décisives

Manuel Avallone, vice-président en charge des CFF et donc des négociations CCT et **Olivier Barraud**, secrétaire syndical qui l'aide dans cette tâche, ont souligné tous deux que les revendications que la Conférence CCT définira seront décisives au niveau des possibilités de mobilisation. Les membres devront pouvoir s'identifier à ces revendications et être prêts à prendre part à des actions si les négociations rencontrent des difficultés. Et ce sera sûrement le cas quand on parlera argent,



Olivier Barraud est fortement engagé dans les négociations CCT.

par exemple quand on abordera le thème des retraites anticipées...

«Si la vision de la direction et celle du syndicat sont tellement éloignées l'une de l'autre qu'un accord à la table des négociations n'est pas pos-

sible, nous devons utiliser le rapport de force en nous mobilisant», a déclaré Olivier Barraud.

Grand sondage

Afin de «sentir le pouls» des 16 000 membres SEV qui travaillent aux CFF, le syndicat va envoyer à tous un questionnaire, a informé Avallone. «Ce sondage ne sera cependant pas un catalogue de souhaits de revendications, celles-ci continuant à être discutées et adoptées par la Conférence CCT, comme d'habitude.»

Les modèles de retraite anticipée évoqués par les médias mais pas encore présentés au SEV, ont suscité une courte discussion, très critique.

Finalement, **Jürg Hurni**, secrétaire syndical, a fait un point de situation des discussions tripartites à propos de la participation à l'entreprise. **Fi/Hes**

De « concerné » à « impliqué »



Manuel Avallone est le responsable des négociations CCT avec les CFF au sein du SEV.

■ **contact.sev: Les délégués CCT ont vérifié les nombreuses propositions en suspens. Comment sera établi maintenant le catalogue de revendications?**

Manuel Avallone: Les propositions remontent aux dernières négociations CCT

en 2010. Comme nous le savons tous, seul le nouveau système salarial (Toco) avait alors été négocié. Le reste du contenu de la CCT n'a pas été discuté. Les propositions ont donc été gardées en suspens et nous vérifions maintenant si elles sont toujours actuelles, tout en les complétant avec de nouvelles propositions. Nous fixerons ensuite des priorités au sein de la Conférence CCT et définirons notre catalogue de revendications. Il est important pour nous d'impliquer les membres le plus vite possible dans le processus de négociations. Nous voulons que les personnes «concernées» deviennent des personnes «impliquées». C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons lancé un sondage auprès des membres.

■ **Peux-tu déjà dire dans quelle direction iront les**

revendications du SEV et celles des CFF?

Il est encore trop tôt pour évoquer des revendications concrètes. Ce qu'on peut d'ores et déjà affirmer, c'est que le thème des retraites anticipées sera sur la table.

■ **Quand est-ce qu'on saura s'il y a négociation?**

Ce qui est sûr, c'est que la CCT a une durée de validité qui s'arrête au 31 décembre 2014. Si elle n'est pas dénoncée jusqu'au 30 juin 2014, elle est prolongée automatiquement et ne pourra plus être dénoncée avant fin 2015. Rien n'a été convenu jusqu'à présent avec les CFF. Nous discuterons ensemble, ces prochains mois, de la suite à donner. En attendant, le SEV doit assumer ses responsabilités et se préparer aux négociations. **Fi/Hes**

BARRAUDMÈTRE

La meilleure des réponses

Durant l'automne 2012, l'OFT avait «organisé» une sortie dans la presse dominicale pour annoncer qu'il voulait remplacer près de 175 trains régionaux par des bus, soit toutes les lignes qui n'atteignent pas 50% de taux de couverture. La réaction voulue ne s'est pas fait attendre avec de vives réactions d'à peu près tout le monde.

Au vu de la levée de boucliers, notamment des cantons, le Conseil fédéral a revu à la baisse son projet. La suppression des trains ne sera envisagée que pour les lignes qui couvrent moins de 30% de leurs frais. Et si la Confédération avait prévu cette variante dès le début? Il est si facile d'agiter un grand chiffon rouge pour finir avec un mouchoir qui nous aurait toutefois effrayés si nous n'avions pas vu le grand chiffon préalablement...

Dans ce genre de moment, je repense aux mots de feu Pierre-Alain Gentil: «Qu'ils nous prennent pour des cons, c'est une chose. Qu'ils pensent qu'on ne le remarque pas, c'est vexant.» Derrière ces manœuvres grossières, il y a une réelle stratégie visant le désengagement de la Confédération dans le financement du trafic régional avec un report de charges sur les cantons.



Pour contrer ce type de volonté néfaste, la meilleure des réponses a été apportée par le Conseil d'Etat vaudois et plus particulièrement la cheffe des infrastructures, Nuria Gorrite. La semaine passée, elle a présenté une offensive d'une envergure que le canton de Vaud n'avait plus connue depuis longtemps pour les trains régionaux. Elle a notamment précisé que le Conseil d'Etat préférerait renforcer la fréquentation des trains régionaux en améliorant leurs cadences, leur confort et leur connexion au réseau RER au lieu d'envisager leur remplacement par des bus.

Il s'agit aussi d'une rupture avec la vision monomaniacale des prédécesseurs de la ministre socialiste qui n'avaient d'yeux que pour les transports urbains. Ces investissements dans les régions périphériques permettront d'y assurer un bon développement économique et une politique cantonale du logement qui dépasse la banlieue de la capitale vaudoise. Le signal donné est fort car il contribue à la création d'un équilibre cantonal.

La recette vaudoise est la bonne. Aux volontés de démantèlements, il faut opposer des développements. Les montants nécessaires pour y arriver exigent de pouvoir compter sur des femmes et des hommes d'Etat, courageux et ambitieux. A ce titre, on peut craindre le pire dans le canton de Neuchâtel où la majorité de gauche a offert le département des transports à l'UDC Yvan Perrin, fossoyeur du Transrun.

Olivier Barraud

Rectifications diverses et variées

Décidément, la transparence est à la peine avec le système de prévoyance professionnelle basé sur la capitalisation. Dans le numéro de contact.sev du 16 mai, j'avais indiqué les chiffres pour l'ensemble du pays de 1862 caisses de pension représentant 4 611 443 assurés avec une proportion de rentiers de 19,8%. Il s'agissait de montrer, par comparaison, l'extrême particularité de la caisse CFF pour ce dernier point et l'impossibilité de l'assainir par les moyens classiques. Or les chiffres précités, extraits du rapport de « la commission de haute surveillance de la LPP » ne concernent que 85,1% des caisses, celles qui ont bien voulu répondre au questionnaire envoyé par ladite commission à la mi-avril 2013. En fait, 385 caisses (sur 2589) n'ont pas daigné répondre. Ce fait, d'une part rend boiteuse toute comparaison, d'autre part, laisse planer quelques doutes sur la rigueur de la « haute surveillance » des caisses de pension. Je reviendrai prochainement sur le sujet du deuxième pilier, avec des chiffres les plus consolidés possibles. La valeur d'exemple de la caisse CFF en fait un sujet brûlant qui n'est, hélas, pas près de s'éteindre. En politique des transports, suivant le Conseil des Etats, le Conseil national a largement accepté le « fonds d'infrastructure ferroviaire » (FIF) dans sa variante rectifiée à 6,4 milliards de francs, alors que le gouvernement proposait 3,5 milliards. Le peuple pourrait se pro-



noncer en novembre déjà. Les chances d'une approbation sont bonnes. Mais par les temps qui courent où les choses peuvent changer très vite, il s'agit de préparer soigneusement l'échéance. C'est l'efficacité du réseau 2025-2030 qui se décidera, donc les emplois, entre autres, qu'il générera dans les décennies à venir. Et pas seulement pour les CFF.

En effet, au moment même où le parlement prenait sa décision, l'Office fédéral des transports annonçait que 17 « petites » lignes ferroviaires, dites non rentables, étaient menacées d'être remplacées par des liaisons par bus. Une affaire qui touche directement les cantons (sur lesquels, à son habitude, le Département fédéral des finances cherche à transférer un maximum de charges). Est-ce le dernier signe de mauvaise humeur « de

Berne » à leur égard après déjà deux rectifications vers le bas? La Suisse romande, 14 cas, est la plus touchée. Est-ce un hasard objectif? Impossible à vérifier. D'autant moins que les critères de « rentabilité » sont d'une myopie incroyable. Par exemple, vouloir supprimer le tronçon La Chaux-de-Fonds–Le Locle–Col-des-Roches, alors que la Franche-Comté, le canton de Neuchâtel et les CFF ont investi et investissent avec succès dans la « ligne des horlogers » dès Besançon, essentielle pour

l'économie transfrontalière, est un non-sens économique absolu.

Le canton de Vaud concerné par cinq cas a réagi de belle manière. Son gouvernement propose au législatif d'investir dès 2016 près de 300 millions dans ses compagnies « privées » entraînant ainsi des participations complémentaires de la Confédération et des cantons voisins de l'ordre de 370 millions. Un investissement de 670 millions donc, d'une ampleur historique, qui doit mettre les performances du réseau cantonal secondaire en harmonie avec le réseau national. La détermination du canton, étayée par les perspectives de trafic et la volonté de les améliorer, est exemplaire. Finalement, des projets de l'OFT de remplacement du rail dans le canton ne restent que deux cas. D'une part, le mini-tronçon entre les villages d'Apples et de l'Isle pour lequel personne ne peut prétendre qu'il en résultera une baisse sensible des performances. Et, d'autre part, la suppression de l'horaire cadencé systématique pour le trafic local entre les villages de la commune de Montreux sur la rampe sud du MOB. Pour ce dernier cas, le transfert sur la route d'une part marginale de trafic améliorera sensiblement la stabilité de l'horaire de l'ensemble de la ligne à simple voie, pour le plus grand bien des Golden Pass et autre Panoramic Express. L'exemple vaudois montre comment, en l'occurrence, les intentions de l'OFT peuvent être rectifiées dans le bon sens: les cantons doivent affirmer leur détermination. Se pose alors aussi la question des moyens qu'ils se donnent. C'est un autre problème...

Michel Béguelin

L'Union syndicale suisse lance un appel pour une manifestation nationale à Berne

Pour les salaires et les rentes: tous à Berne le 21.9!

Le SEV appelle tous ses membres à participer à la manifestation pour des salaires corrects et des rentes sûres.

La pression exercée sur les salaires et les rentes continue à être très forte. La pire des idées en matière de rentes vient d'être proposée par la Caisse de pensions CFF: les rentes « variables »! Le SEV n'acceptera pas ce genre de

concepts qui auront des répercussions sur la qualité des prestations. Les membres descendront dans la rue afin de faire entendre leurs droits!

Le SEV s'est fixé comme objectif de mobiliser 5000 membres SEV pour participer à cette manifestation. Cela représente environ 15% de l'effectif total des membres SEV. Cela signifie que nous attendons de chaque section que 15% des membres participent,

au moins. Bien sûr, ce pourcentage peut être volontiers dépassé. Le SEV a demandé aux présidents de section de commencer à mobiliser leurs membres dès à présent (c'est le bon moment maintenant, car les tableaux de service ne sont pas encore définis pour septembre). De plus amples informations ainsi qu'un formulaire d'inscription seront envoyés vers la mi-août.

SEV

Quelques informations pratiques:

- Date:** Samedi 21 septembre 2013
- Lieu:** Berne, rassemblement décentralisé, certainement sur la place de la Schützenmatte, fin de la manifestation sur la Place fédérale
- Heure:** Arrivée entre 13h et 13h30, cortège, manifestation, retour dès 16h
- Matériel:** Drapeaux, gilets, pancartes, etc. seront remis sur place par le SEV. Vos propres pancartes et banderoles sont les bienvenues.

Assemblée extraordinaire du personnel des Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains

Gros malaise aux ateliers d'Yverdon

Lundi 10 juin, les médias étaient invités aux Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains (AI) pour découvrir le programme de rénovation complète des rames ICN. Jeanine Pilloud, cheffe de la division Voyageurs, a rappelé que les premières rames ICN avaient été mises en service à l'occasion de l'Expo.02. Charles Runge, directeur des Ateliers industriels d'Yverdon-les-Bains, a relevé qu'il avait

« On nous interdit même de mettre la photo de nos enfants sur notre propre place de travail. »

fallu une quarantaine de jours pour rénover la première des 44 rames ICN, et que maintenant une vingtaine de jours suffisaient pour rénover une rame complète composée de 7 voitures (c'est-à-dire réviser la climatisation, les bogies, les portes, les convertisseurs, les

moteurs, poser une nouvelle moquette, revêtir les 477 sièges, repeindre toute la rame, changer les boutons d'urgences et les vitres de secours, faire les tests d'essai, etc. etc.)

Assemblée extraordinaire du personnel

Par quel miracle les quelque 160 employés des AI affectés à la maintenance des ICN ont-ils réussi de passer de 40 à 20 jours pour rénover une rame complète ? La réponse a été donnée 48 heures plus tard à l'occasion d'une

assemblée générale extraordinaire du personnel des AI mise sur pied par le SEV. Cette assemblée s'est tenue le mercredi 12 juin dans la salle du café-restaurant « La Grange » à Yverdon-les-Bains. Une cinquantaine d'employés des AI étaient présents, ainsi que le

président central de la sous-fédération TS Werner Schwarzer et Willi Wenger, président de la section TS Région Romandie Ouest. Valérie Solano et Jean-Pierre Etique, secrétaires syndicaux SEV, ont présenté les résultats de l'enquête effectuée dans la plupart des ateliers de maintenance du matériel roulant de la division Voyageurs. Résultats qui ont été publiés dans le No 10 de *contact.sev* et qui démontrent qu'aux Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains, le 33% des employés souffrent de stress, une moyenne nettement supérieure aux autres ateliers CFF. « Est-ce que ce résultat vous étonne ? » demande Jean-Pierre Etique aux participants, histoire d'ouvrir la discussion. « Non, ce qui m'étonne c'est qu'il n'y a que le 33% du personnel qui soit stressé » répond du tac au tac un employé. La discussion démarre en trombe. Les remarques effectuées par les participants sont l'illustration du malaise qui règne aux AI d'Yverdon. Ci-dessous une sélection des propos entendus lors de l'assemblée du personnel.

■ « Le gros problème, c'est que la plupart des chefs de

team ne connaissent pas le travail que l'on fait, ce sont avant tout des managers. »

■ « Il y a trop d'ordres de service, si on ne les respecte pas, nous sommes sanctionnés. »

« Dans le ferroviaire nous avons une grosse responsabilité au niveau de la sécurité, ça pèse très lourd lorsque nous ne nous débrouillons pas pour les respecter. »

■ « On nous interdit même de mettre la photo de nos enfants sur notre propre place de travail. »

■ « Les réglementations sont nécessaires, certaines vont trop loin, mais ce qui pèse, c'est la manière tyrannique et répressive que certains de nos supérieurs adoptent pour les faire respecter. »

■ « On ne comprend pas pourquoi les CFF n'uniformisent pas les règles de conduite au sein de tous leurs ateliers, à Yverdon-les-Bains nous devons porter les lunettes lorsqu'on marche dans les lignes bleues mais pas à Genève (lignes entre lesquelles les employés doivent obligatoirement marcher lorsqu'ils se déplacent, *ndlr*) »

■ « Chaque année nous devons proposer 8 mesures d'économies, si nous ne les proposons pas, nous sommes pénalisés lors des entretiens d'évaluation. »

■ « Les objectifs qu'on nous fixe sans nous consulter pèsent lourd, tout ce qui compte ce sont les délais, on nous dit

de nous débrouiller pour les respecter. »

■ « Dans le ferroviaire nous avons une grosse responsabilité au niveau de la sécurité, ça pèse très lourd lorsque nous

n'avons pas assez le temps pour faire correctement notre travail. »

■ « Pour tenir les délais de rénovation des ICN, on nous fait travailler en deux équipes, samedi compris. »

Nouveau questionnaire

La liste des doléances entendues le 12 juin à Yverdon-les-Bains retranscrites ci-dessus est plus longue encore. Elle démontre l'énorme pression mise sur les employés des AI pour augmenter la productivité et atteindre des objectifs toujours plus élevés. Jean-Pierre Etique et Valérie Solano ont proposé au personnel de constituer un groupe de travail chargé de préparer un questionnaire plus pointu en collaboration avec des spécialistes de la statistique de l'Université de Genève. La Suva financera ce travail de recherche dont le but visé est d'améliorer les conditions de travail des employés des Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains.

Alberto Cherubini



Valérie Solano et Jean-Pierre Etique le 12 juin à Yverdon-les-Bains.

Lancées lors d'Expo.02 et après une douzaine d'années de service, les 44 rames ICN passent une vingtaine de jours chacune aux Ateliers industriels CFF d'Yverdon-les-Bains pour être totalement révisées et repeintes. Quelque 160 employés sur les 520 que comptent les AI d'Yverdon sont mobilisés pour effectuer ce travail de révision. Une rame compte 7 voitures pouvant accueillir 477 places assises. Les ICN révisés sont remis en service après avoir effectué une course d'essai entre Yverdon-les-Bains et Delémont.

Outres la rénovation des rames ICN, les employés des Ateliers CFF d'Yverdon-les-Bains effectuent l'entretien des rames Domino, des locs RE 460, des DPZ Lion du RER zurichois et, dès cet été, des ETR 610. AC



Le temps pour réviser et rénover une rame ICN a passé de 40 à 20 jours. Mais à quel prix?

Andreas Menet, président central de la ZPV: «Le travail syndical exige un engagement permanent.»

Davantage de considération

La 128^e assemblée des délégués de la sous-fédération ZPV s'est déroulée à un rythme soutenu.

Le président central Andreas Menet a de quoi être satisfait: à travers des débats vifs, la sous-fédération ZPV, forte de plus de 2000 membres, fait la démonstration de toute sa solidité. De surcroît, elle est dotée d'une commission jeunesse très active et prometteuse. «Chaque année nous nous retrouvons pour parler de notre métier, de stratégies, de revendications. L'année passée nous avons décelé des lacunes dans les BAR, que nous avons par la suite résolues avec succès. Mais maintenant, explique Menet dans son rapport annuel, il y a d'autres sujets brûlants. Comme le peu de considération envers notre



Andreas Menet.

profession.» Quelques pétitions de la ZPV ont reçu une fin de non-recevoir de la part des CFF qui les ont jugées inutiles. Vouloir ignorer et sous-estimer les problèmes du personnel, toujours plus confronté à des situations complexes, est une erreur. «Franchement, certains choix et certaines attitudes des CFF, constate Menet, sont totalement incompréhensibles. Ce qui se passe sur certaines lignes RegioExpress, où l'on



Jürg Hurni et le président du jour Pascal Fiscalini.

supprime l'accompagnement des trains, est tout simplement une attaque non seulement contre notre profession, mais contre le service public. Les agressions sont inacceptables comme sont inacceptables les réponses qui se font attendre de la part de nos supérieurs. Nous avons besoin de mesures concrètes, cela ne sert à rien de discuter éternellement.» Une résolution demandant que les victimes d'agressions

soient protégées contre le licenciement et soumises au régime de l'assurance-accident a été transmise au congrès (contact.sev n° 11).

Nouvelle CCT

Les défis syndicaux ne vont pas manquer ces prochains mois. «En vue des négociations salariales pour le renouvellement de la CCT, les CFF veulent flexibiliser le temps de travail et remettre en discus-

sion le contrat social. Il faudra se battre. Qui ne lutte pas a déjà perdu. Le travail syndical exige un engagement permanent», souligne Menet.

Promotion du temps partiel

Dans le but de mieux concilier travail et famille, la section ZPV Léman a préparé une résolution, destinée à la conférence CCT, demandant la promotion du temps partiel à tous les niveaux et sous toutes ses formes. L'assemblée des délégués a fait sienne cette résolution. La question de la défiscalisation des trajets de service a également été abordée par les délégués. «Malheureusement le SEV n'a pas de marge de manœuvre, a souligné le secrétaire syndical Jürg Hurni, parce que les questions liées à la fiscalité sont uniquement de la compétence des cantons.»

Françoise Gehring

La violence contre le personnel est intolérable

Agressions : des faits maintenant !

Claude Gaillé, président de la section ZPV Léman, veut des faits. Il en a assez des beaux discours. Il l'a fait savoir à Simon Jungo, responsable des questions de sécurité du personnel au sein des CFF. «Quatre mois sont passés depuis notre dernière rencontre, et rien n'a été entrepris», lance Claude Gaillé, fer de lance de la ZPV dans la lutte contre les agressions. «Vous le savez très bien, la situation est grave – insiste Gaillé – le SEV veut maintenant agir au niveau politique pour faire bouger les choses.» Un peu mal à l'aise, Jungo a plusieurs fois répété «qu'une agression contre le personnel est une agression de trop». Mais pour l'heure, des mesures concrètes de protection du personnel ne sont pas prises par les CFF, comme par exemple l'augmentation de



C. Gaillé ne s'est pas fait prier pour dire ce qu'il pense à S. Jungo.

l'effectif de la police ferroviaire. En attendant, les actes d'incivilités et de violence augmentent. La situation est particulièrement délicate avec un certain nombre d'étrangers, majoritairement des requérants d'asile. «Ce que nous n'acceptons pas, ce sont les accusations de racisme lancées aux agents de train par Jeannine Pilloud» (la cheffe de la division Voyageurs serait prête à s'excuser après avoir pris connaissance d'une claire

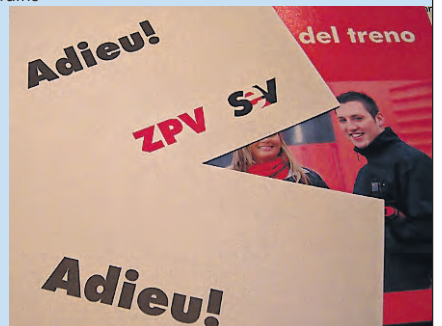
mise au point de la part de la ZPV, ndlr). «Si elle pense motiver le personnel de cette manière, tonne Gaillé, alors elle se trompe.» Chiffres en main, le président de la ZPV Léman a démontré que l'écrasante majorité des agressions sont commises par des personnes d'origine étrangère. «Monsieur Jungo, je vous assure que le personnel n'est pas raciste, mais il commence simplement à perdre patience», a conclu Claude Gaillé. frg

ACTION SYNDICALE

Chers passagers, vous ne serez plus accompagnés...

La ZPV/SEV n'est pas d'accord. Transformer des trains Inter-Regio en RegioExpress, cela rime avec suppression de l'accompagnement de ces trains. «C'est un faux signal qu'on lance là aussi bien pour le personnel que pour les usagers. Et c'est contraire à l'accord sur l'accompagnement des trains par deux agents.» C'est par le biais d'une résolution que l'assemblée des délégués de la ZPV a demandé aux CFF de renoncer à cette décision et de laisser circuler les trains InterRegio sur les longues distances. La ZPV demande en particulier que les CFF confirment leur engagement en faveur du double accompagnement. Pas moins de six lignes sont

concernées par cette réorganisation: Berne–Bienne; Olten–Berne; Genève–Montreux; Bâle–Zurich via Frick; Coire–St-Gall et Coire–Zurich. L'assemblée des délégués soutient l'action qui a lieu sur le Rheintal-Express. Une carte d'adieu est remise aux passagers sur laquelle la ZPV/SEV explique pourquoi dès le 30 juin ils ne seront plus accompagnés par un contrôleur. Cette carte sera expédiée à Anna Barbara Remund, responsable CFF du trafic régional. frg



La sous-fédération du personnel des locomotives sous la pression de la libéralisation

La pression augmente encore

C'est le personnel des locs qui est le plus touché lorsque les compagnies jouent le jeu de la libre concurrence.

Barbara Spalinger, vice-président SEV, a annoncé la couleur dès l'introduction: «C'est un fait unique en Suisse: des mécanos de locomotive ont perdu leur poste de travail car il n'y a plus de travail pour eux.» Il est évident que la libéralisation touche les mécanos encore davantage que les autres; le SEV

a même dû négocier un plan social, pour la première fois dans cette branche. Barbara Spalinger a souligné que cette affaire, donc la perte du trafic DB par le BLS au profit des CFF, a bien montré, une fois de plus, que malgré la présence de plusieurs organisations professionnelles pour le personnel des locs, une seule travaille vraiment dans l'intérêt du personnel: le SEV!

Temps et productivité

Le responsable du ressort CFF

Cargo, Urs Kieliger, a évoqué dans son exposé la mise en place du projet «Netz». On a dû rappeler à Cargo Production régionale (RCP) l'accord conclu à propos des profils professionnels lors des tours avec les locomotives électriques. Il y a eu d'autres problèmes de mise en place, notamment en ce qui concerne les BAR, qui règlent les tours de repos. Des groupes de travail se sont penchés sur les temps pour les travaux accessoires en lien avec l'iPad, afin de trouver une solution ac-

ceptable pour les deux parties. Le responsable du ressort CFF Trafic Voyageurs, Marjan Klatt, a parlé des problèmes d'augmentations de la productivité. Les filiales CFF sont devenues des concurrentes dans l'attribution de marchés.

Travailler trop longtemps

Le responsable du ressort RhB, Patrik Cavelti, a évoqué des problèmes avec la semaine de 42 heures. Les RhB seront bientôt la seule entreprise avec un temps de travail aussi élevé. Et il n'est apparemment pas possible de convenir de BAR (déjà demandées depuis longtemps) pour le personnel des locomotives avant 2016. Il a jugé positif par contre que les RhB louent des collègues BLS pour une durée déterminée afin de faire diminuer les heures supplémentaires. Et à noter dès à présent dans les agendas, la date du 18 septembre 2014, date à laquelle la LPV fêtera ses 125 ans!



Reto Mathiuet, Barbara Spalinger et Urs Mächler sur la scène de la salle du Casino.

pmo/Hes

RÉSOLUTIONS

Les délégués de la LPV ont adopté trois résolutions.

Trafic par wagons complets

La LPV a demandé de stopper la fermeture des points de desserte et des gares de triage, en raison du transfert de la route au rail et de la protection de l'environnement. Les mécanos veulent un «changement total de direction en matière de trafic marchandises, avec un retour sur les rails, également dans le trafic interne».

«Rentes variables»

Les délégués LPV ont refusé les propositions de rentes variables avec seulement 90% de la rente assurés. Ils demandent au SEV d'empêcher l'introduction d'un tel système.

Sécurité

Les délégués ont débattu d'une résolution à l'attention du Congrès SEV, à propos de la sécurité. La LPV s'est surtout souciée des contrôles de l'OFT pour déceler les infractions concernant la durée du travail des compagnies étrangères qui circulent sur le réseau suisse.

Urs Mächler à propos de l'avenir des mécanos et de la sous-fédération LPV

C'est la première fois depuis son élection qu'Urs Mächler s'exprime en tant que président central à l'assemblée des délégués LPV.

Il a d'abord fait un point de situation de la sous-fédération. Côté positif: les cours de préparation aux examens périodiques organisés par la LPV remportent beaucoup de succès. Il s'inquiète

par contre de l'absence de candidats pour certaines fonctions au sein de la sous-fédération. Certaines sections étaient d'ailleurs absentes lors de l'assemblée.

Une section (Bâle) n'a plus de comité. Et ça s'annonce pareil pour la section Bas-Valais Vaud. Urs Mächler a demandé aux

délégués de réfléchir à la création de structures régionales, projet qui a déjà été en discussion.

Il a évoqué la convention collective de travail et les réglementations sectorielles de la durée du travail, actuellement en négociation. Il suggère notamment d'étendre le système salarial en ajoutant trois à quatre niveaux

d'exigence, afin que les mécanos puissent à nouveau être intégrés dans la courbe normale, ce qui rendrait superflue la discussion sur l'appartenance à la courbe des mécanos.

Le président considère les démarches pour la reconnaissance de la profession par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation comme un pas important pour l'intégration des mécanos dans le marché du travail.

Quant à la situation au Gothard, avec le passage de BLS à CFF, il s'est clairement prononcé pour la négociation d'une convention cadre pour la branche Cargo. Une telle convention aiderait à mieux régler ces changements d'exploitants et il s'agirait également d'un moyen de lutter contre le dumping salarial et les lacunes en matière de formation.

Peter Moor/Hes



Daniel Gschwend, président du jour, entre le vice-président du jour, Urs Frank, et le président central, Urs Mächler.

INFO

Nouveau représentant BLS



Les mécanos BLS n'étaient plus représentés au comité central depuis une année, faute de candidat. Christian Meyer, mécanicien venant du canton d'Argovie, va désormais occuper ce poste. Il a une longue carrière de cheminot derrière lui, ayant débuté comme apprenant à l'exploitation aux CFF et étant actuellement mécano BLS à Lucerne.

Assemblée des délégués du 22 mai de la sous-fédération Travaux au restaurant Landhaus à Burgdorf

« Certains thèmes n'en finissent jamais »

Toco, Infra 2014 et les menaces d'économies continuent à solliciter le syndicat.

« Certains thèmes n'en finissent jamais chez nous », a expliqué **Christian Suter**, président central. C'est le cas avec **Toco**: « Depuis novembre, je n'ai plus rien entendu de la part des CFF, dois-je réécrire un courrier? » a demandé un délégué, qui attend encore toujours la décision quant à son recours contre sa nouvelle classification, recours remis à l'été 2011. Des dizaines de collaborateurs de l'Infrastructure sont dans la même situation, ont expliqué **Urs Huber** et **Arne Hegland**, secrétaires syndicaux. CFF Infrastructure a malheureusement bâclé Toco: les descriptifs de poste pour toutes les catégories d'artisans et techniciens sont périmés, incomplets ou même erronés. Le SEV a donc dû réclamer des corrections, avec succès dans beaucoup de cas.



Christian Suter

Par exemple chez les spécialistes réseau de Telecom: certes, tous n'ont pas été mieux classés, mais les chefs peuvent au moins maintenant clairement expliquer la classification et les possibilités d'évolution, cela grâce aux niveaux d'exigence de la fonction clairement définis. Le SEV continue cependant ses travaux d'Hercule... On doit bien sûr intervenir quand on entend des phrases comme « tu reçois

ce que tu veux mais retire ta plainte! » ou qu'on lit dans une décision que la correction demandée est acceptée sans que cela soit le cas. « Une lettre demande au moins une réponse, c'est une question de savoir-vivre! » a déclaré un collègue.

Haute pression sur les coûts

« **Infra 2014** » est aussi un sujet qui dure, puisque le projet a été introduit en 2012, prévoyant des suppressions et des déplacements de postes. Le SEV et les sous-fédérations ont pu obtenir des améliorations, même s'ils ont été souvent informés trop tard. « C'est grâce à des membres attentifs qu'on y est arrivés », a relevé Christian Suter dans son rapport annuel. Ce qui lui fait particulièrement soucieux, c'est qu'Infrastructure veut augmenter encore l'efficacité: « Ça ne va donc pas s'arrêter, la lutte continue! Car il n'est pas exclu qu'on économise aussi sur les coûts du personnel. »

Un nouveau mode de calcul des **suppléments pour les heures supplémentaires 2** (dès 10 heures) a été mis en place au printemps 2012 à l'entretien: une grande partie des avoirs en matière de services de piquet ont ainsi été supprimés. Les personnes concernées ayant averti le SEV, munis d'informations concrètes et fondées, celui-ci a pu intervenir avec succès. La solution utilisée jusqu'à présent reste valable au moins jusqu'à l'expiration de l'actuelle CCT. On s'attend à être « attaqué » à ce sujet lors des prochaines négociations.

Manuel Avallone, vice-président SEV, a apporté quelques informations sur la CCT. Les délégués lui ont transmis leurs revendications: les garanties de salaire doivent rester valables au-delà de 2014; car sinon « à même travail, même salaire » (faisant référence aux mécanos) et le personnel des Travaux a également besoin de bonnes solutions de retraite.

Daniela Lehmann, la coordinatrice pour la politique des transports au SEV, a démontré que les décisions de l'UE influencent directement les conditions de travail du personnel des chemins de fer en Suisse.

Postes internes à repourvoir

Ce n'est pas nouveau: il y a beaucoup de membres de comité au sein de la sous-fédération et des sections qui cherchent quelqu'un pour leur succéder. Il faut s'activer pour trouver du monde et aussi étudier la possibilité de fusions. Le nombre de membres a diminué de 28 personnes en 2012 pour se situer à 2455, malgré 66 nouvelles adhésions. « Les actions de recrutement fonctionnent mais il y a peu de nouveaux collaborateurs à recruter », a expliqué le responsable recrutement **Hans Ulrich Keller**. Les comptes 2012 subissent une perte de 7882 francs. Le caissier **Hugo Ruoss** a été remercié. La cotisation Travaux reste à 5 francs. *Fi/Hes*



Arne Hegland, secrétaire SEV.



Les délégués ont saisi l'occasion pour poser des questions aux secrétaires syndicaux.



Urs Huber, secrétaire SEV.



Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports SEV.



La journée a été l'occasion d'émettre critiques et attentes envers les CFF et le SEV.

Assemblée des délégués de la sous-fédération VPT

Une sous-fédération qui pète le feu

L'assemblée des délégués de la VPT a été marquée par l'intervention du président du Parti socialiste suisse Christian Levrat sur le thème des retraites.

Présidée de main de maître par Peter Bernet, l'assemblée des délégués de la VPT s'est déroulée le mercredi 22 mai au centre Unia à Berne. Trois invités ont pris la parole: Giorgio Tuti, Barbara Spalinger et Christian Levrat. Tuti a parlé du congrès, Spalinger des gros soucis causés par le BLS et Levrat des retraites (lire ci-dessous).

■ **Affaires statutaires:** présentés de manière impeccable par le caissier Roger Maurer, les

comptes 2012 de la VPT (3500 francs de bénéfice) ont été acceptés haut la main. Ueli Muller, chauffeur de bus chez STI (Thoune) a été élu vice-président central de la sous-fédération pour remplacer la jeune retraitée Danièle Dachauer. Martin Ritschard reste bien entendu le 2^e vice-président et Gilbert D'Alessandro président central.

■ **Sang neuf:** l'assemblée des délégués a fait connaissance avec trois nouveaux secrétaires syndicaux SEV alémaniques: Felix Birchler, Michael Buletti et Roman Gugger. Jeunes, compétents, Felix, Michael et Roman sauront dynamiser les sections VPT qui leur ont été confiées.

■ **Congrès:** les délégués ont appuyé à l'unanimité la résolu-

tion «Service public» qui a été remise de manière spectaculaire durant le congrès à la conseillère fédérale Doris Leuthard (tous les délégués VPT au congrès – une soixantaine – se sont approchés de la tribune en arborant un T-shirt noir portant l'inscription «Service public oui, ja, si»). Plusieurs orateurs ont dénoncé avec véhémence la proposition K1301 visant à réduire l'influence de la VPT au sein du comité SEV. On sait que le lendemain le congrès a nettement balayé cette proposition.

■ **Recrutement:** pour augmenter sa force de frappe, la VPT aimerait atteindre le cap des 11 000 membres. La sous-fédération ainsi que le SEV ont lancé à cet effet des actions de recrutement. Pour Vincent Leg-



Coup de jeune au SEV. De gauche à droite: Michael Buletti, Roman Gugger et Felix Birchler. Les trois nouveaux secrétaires syndicaux sont prêts à dynamiser les sections VPT qui leur ont été confiées.

giero, tpg, «le recrutement doit avant tout être une affaire de conviction plutôt que de prime; tous les jours, nous devons faire la démonstration que nous sommes un syndicat qui fait ce qu'il dit et qui dit ce qu'il

fait». Des propos qui font écho à ceux tenus par Gilbert D'Alessandro durant la lecture de son rapport annuel: «Nous défendons une cause noble, la défense des droits des travailleurs.» **Alberto Cherubini**

Christian Levrat: «Le 2^e pilier souffre d'une absence de transparence et de pratiques douteuses»

Christian Levrat ayant dû s'éclipser immédiatement après son discours sur les retraites, il a néanmoins accepté de répondre après coup par écrit pour *contact.sev* aux questions des délégués de la VPT.

■ **Est-il envisageable que les employés des transports publics et tous les salariés de notre pays qui sont soumis à des horaires irréguliers, nuisibles pour la santé, puissent bénéficier d'un modèle de retraite anticipée, financièrement viable comme les ouvriers de la construction ?**

Ce serait évidemment souhaitable. Nous avons connu ça du reste dans les anciennes régies publiques avant les dernières réformes de nos caisses de pension. La possibilité de régime de retraites anticipées dépend de deux facteurs: les offres proposées par chaque caisse de pension d'abord, la réglementation générale dans l'AVS ensuite. Sur ce dernier point, nous attendons avec intérêt les propositions du Conseil fédéral. Il a indiqué travailler à des solutions qui tiennent compte de la pénibilité du travail, nous verrons et jugerons sur pièce.

■ **La gauche pousse le 1^{er} pilier, la droite pousse le 3^e pilier. Au milieu, le 2^e pilier est malade. N'est-il pas voué à disparaître ?**

Non. Avec plus de 600 milliards d'actifs au bilan, le 2^e pilier se porte bien. Il souffre toutefois d'une absence de transparence, et de pratiques douteuses de certaines compagnies d'assurances – dans le cadre de fondations collectives – qui minent la confiance des assurés. Ceci dit, je crois que nous devrions renforcer le premier pilier, par exemple avec notre initiative AVS-plus, et garantir ainsi qu'une érosion des rentes LPP soit compensée correctement par une augmentation des rentes AVS, au moins dans les



milieux populaires et dans les classes moyennes.

■ **Bientôt le conseiller fédéral Alain Berset présentera ses propositions concrètes concernant la révision de l'ensemble de la prévoyance vieillesse. Si quelques-unes de ces propositions sont contraires à ce que souhaite le PSS, y aura-t-il une confrontation entre le Parti socialiste suisse et «son» conseiller fédéral ?**

D'abord, il faut relever que sur deux points, nous assistons à une évolution remarquable: pour la première fois, après 15 ans de tentatives de démantèlement, le Conseil fédéral fixe comme objectif le maintien du niveau des rentes. Et il refuse d'envisager une augmentation de l'âge de la retraite au-delà de 65 ans. Reste que nous ne sommes pas d'accord de baisser sans compensation le taux de conversion des rentes LPP, et que l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes présupposerait

une égalité homme-femme sur le marché du travail, qui est loin d'être réalisée aujourd'hui. Si nécessaire, nous irons évidemment à la confrontation. Ce n'est pas un problème, le rôle de nos conseillers fédéraux et le rôle du parti sont différents. Nous savons gérer ces tensions.

■ **La Caisse de pensions des CFF a lancé un projet de rentes variables. Comme le SEV, tu es farouchement opposé à ce projet. Peux-tu nous dire pourquoi ce projet est selon toi inacceptable et dangereux ?**

Ce que je considère comme proprement scandaleux, c'est le transfert du risque boursier de la caisse vers les retraités. Les rentes – actuelles – augmenteraient lorsque la bourse va bien, et diminueraient lorsqu'elle va mal. C'est faire peu de cas de la solidarité entre assurés qui sous-tend le deuxième pilier. Et je suis inquiet: les caisses publiques doivent être des exemples, des références pour les assureurs. Avec ces propositions, on sabote ce rôle, et on en fait au contraire des laboratoires visant à saper le deuxième pilier. Il faut s'opposer avec la dernière énergie à cette évolution.

Assemblée des délégués VPV

Le personnel de l'administration,

Matinée: les 16 délégués VPV siègent seuls.

La VPV ne procédait à aucune élection vu la fusion prochaine. Les délégués ont dé-

battu sur les propositions au Congrès et ont aussi abordé assez longuement la problématique du recrutement. L'année 2012 n'a pas été une année très bonne pour la sous-



Roland Schwager, président central VPV, reste aux commandes de la sous-fédération encore jusqu'à fin décembre 2013.



Quelques participants à l'assemblée des délégués.

fédération: on est passé de 2012 membres au 1.12.2011 à 1869 au 1.11.2012, malgré l'action du SEV 12.12.12 et

l'action de la VPV «Qui recrute le 2000^e membre?». A noter par contre que deux semaines d'action ont été organisées

avec le secrétariat SEV au Wylerpark et au Lindpark. Cette présence sur le terrain (22 personnes en tout ont participé) a été, en gros, un succès: les contacts avec les membres ont été soignés, il y a eu de bonnes discussions, par contre seuls cinq nouveaux membres ont été recrutés sur place. On va maintenant analyser si ce genre d'actions doit être remis sur pied, si cela en vaut la peine.

A noter qu'un concours est à nouveau organisé cette année, avec des prix attractifs.

Caisse de pensions CFF

Werner Amrein a informé les délégués au sujet du modèle de rente variable dont il a été grandement question dans les médias.

Hes

Assemblée des délégués commune SBV/VPV du 22 mai 2013

...a sorti son AS!

Les délégués des sous-fédérations VPV et SBV se sont retrouvés mercredi 22 mai l'après-midi au Novotel à Berne, afin de mener une assemblée des délégués commune. Et surtout de se choisir un nom et une abréviation parmi une vingtaine de solutions proposées.

Ce sont Michel Tacchini (VPV) et Manfred Schaffer (SBV) qui ont dirigé cette assemblée conjointement. Rolf Feier a relaté l'histoire de la fusion depuis l'assemblée des délégués du printemps 2010. Ce ne sont pas moins de 34 séances sur une période de presque 1000

jours qui ont été nécessaires pour mener ce projet à terme. Après avoir défini des variantes et des présélections, des variantes définitives ont été établies, une votation auprès des membres a été organisée et

maintenant il est l'heure de mettre en place cette fusion, qui sera effective au 1^{er} janvier 2014. Des informations ont paru dans le journal *contact.sev* ainsi que sur le site internet,

avant et après la votation. Des annonces de mise au concours pour la place de président central de la nouvelle sous-fédération ont paru dans *contact.sev* mais aussi dans d'autres journaux syndicaux. Un groupe de

travail a été mis en place pour établir des check-lists ainsi que des descriptifs de postes. Le délai de postulation pour ce poste court encore jusqu'à fin mai.

Encore bien du boulot!

Il faut désormais établir un logo, un site internet, un budget, un contrat de fusion, la création et la dissolution des sections et sous-fédérations, faire les mutations des membres et l'information à ceux-ci, engager une commission d'accompagnement, être accepté par le comité SEV et transmettre les dossiers en cours.

Il a fallu, durant l'assemblée des délégués, adopter le règlement de gestion de la nouvelle sous-fédération. Ce rè-



A gauche, Michel Tacchini (VPV), à droite, Manfred Schaffer (SBV).

Assemblée des délégués SBV

de l'exploitation et de la vente...

27 délégués ont assisté à l'assemblée SBV le 22 mai au matin.

Les comptes 2012 établis par Alois Bucher, ainsi que le rapport de la commission de gestion ont été acceptés à l'unanimité. Elisabeth Jacchini a présenté son rapport annuel, également accepté par l'assemblée. Markus Bürk, responsable recrutement, a ensuite relaté les journées d'action dans le domaine de la vente. Du fait de la fusion imminente avec la VPV, il n'y avait pas d'élections à l'ordre du jour, ni hommages.

Champs d'intérêt

Exploitation: on a pris position quant à la réglementation du DETEC, en particulier au sujet des examens médicaux et psychologiques. On demande que

les contrôles puissent être répétés par deux fois.

Vente: le personnel de la vente souffre de la souplesse dont les médias ont parlé récemment: les clients veulent tous des «kulanz» maintenant! Les négociations BAR ont quant à elles été interrompues.

Jeunes

Lors des négociations de salaire, les jeunes sont quelque peu «bousculés» par leurs supérieurs. Il est donc important de sensibiliser les jeunes et apprenants à la chose syndicale.

Urs Schopfer/Hes



Elisabeth Jacchini, présidente SBV, elle aussi aux commandes de la sous-fédération encore jusqu'à la fin de l'année 2013.



AS pour Administration et Services, dont voici la présentation lors du Congrès SEV.

glement de gestion est basé sur le règlement en place de la SBV et a été adapté à la sous-fédération commune. Le règlement de gestion doit bien sûr être compatible avec les règlements généraux du SEV.

Les propositions et autres idées émises lors des dernières assemblées des délégués ont été contrôlées et en partie incluses dans le règlement de gestion. Roland Schwager a expliqué pourquoi

certaines propositions n'avaient pas été prises en compte.

L'appartenance à une section fixe n'est pas obligatoire et chaque membre pourra demander son transfert dans une autre section s'il le veut.

Le règlement de gestion a été accepté à l'unanimité à l'attention de l'assemblée de fondation, qui aura lieu le 19 septembre à Olten.

Un nouveau nom commun

Les délégués ont pu voter sur le nom à donner à la nouvelle sous-fédération, parmi tous les noms proposés et envoyés aux responsables. Dès le premier tour, des favoris se sont dégagés: VIAVE, AS, VECA, BVV.

Après le deuxième tour restaient AS (Administration et Services) et VIAVE (Vertrieb & Service, Infrastructure, Administration, Verband). Le troisième tour s'est fait à bulle-

tin secret. Les deux propositions encore en lice ont recueilli 22 voix, 3 abstentions. C'est à ce moment-là que Giorgio Tuti est arrivé dans la salle, et il a ainsi pu vivre ce moment historique: au 4^e tour, c'est le nom AS pour Administration et Services qui a obtenu 23 voix. Ce nom est facile à utiliser dans toutes les langues utilisées au SEV. A noter que ce nom-là n'avait pas été retenu par le groupe de travail, au contraire de VIAVE, qui émanait du groupe de travail.

Quatre personnes du groupe de travail commun sont actuellement occupées par le processus de recherche d'un ou d'une président(e) central(e). Quelques candidatures sont d'ores et déjà arrivées, après publication dans les journaux syndicaux.

L'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente centrale aura lieu le 19 septembre prochain à l'hôtel Arte à Olten. Les autres fonctions de la sous-fédération seront également repourvues à cette occasion, via élection. Les branches (ce qui représen-

te en partie les anciens champs d'intérêts à la SBV) auront une importance capitale dans la sous-fédération AS. La fusion ne doit pas non plus signifier une retraite progressive des membres du comité. La nouvelle sous-fédération a plus que jamais besoin de syndicalistes actifs dans ses organes de direction.

Les personnes intéressées par des fonctions au sein de AS peuvent s'adresser à Markus Wittwer. Le bureau pour l'assemblée du 19 septembre a été nommé. Pour l'assemblée de fondation, ce sont Manfred Schaffer et René Wolf qui officieront comme présidents du jour et Urs Schopfer comme secrétaire du jour. Ils ont été élus sous les applaudissements.

Prochaines étapes

Rolf Feier, président du groupe de travail de fusion, est confiant et pense que la nouvelle sous-fédération a un bel avenir devant elle, avec de nombreux membres actifs et motivés!

Urs Schopfer/Hes

La sous-fédération du personnel de la manœuvre (RPV) a siégé au Stade de Suisse

Moins de personnel, moins de membres

Une navettisation toujours plus importante dans le Trafic Voyageurs et la tendance à des trains complets dans le Trafic marchandises rendent la vie difficile au personnel de la manœuvre.

L'assemblée des délégués de la RPV a eu lieu exceptionnellement au Stade de Suisse au lieu de l'habituel Schmiestube. Après les affaires statutaires, le président central, Hanspeter Eggenberger, est revenu sur les points importants de l'année dernière dans les domaines Trafic Voyageurs, Infrastructure et Cargo.

Nouvelle flotte: diminution du personnel

Les changements au Rheintal-express (REX) conduisent non seulement à des suppressions de personnel au niveau des agents de train mais aussi au niveau du personnel de la manœuvre. L'introduction de compositions à deux étages de la nouvelle génération a fait perdre 3,9 postes à St-Gall et 1,2 poste à Coire. Apparemment, ces suppressions pourront être absorbées par des mises à la retraite anticipée.

Pour les mêmes raisons, le changement d'horaire 2013/2014 amènera des suppres-



Les délégués ont profité de la pause pour fouler le fameux terrain du Stade de Suisse (et se faire taper sur les doigts par la même occasion...)

sions de postes à Lucerne et à Interlaken Est. Quelles solutions? Des offres de postes à Olten ou davantage de travaux de nettoyage.

Au passage à l'horaire 2013/14, un autre changement aura lieu: des trains-navettes seront mis en place entre Zurich et Coire. Ce sont surtout les collègues de Coire qui seront concernés. Actuellement se déroulent des discussions avec la direction régionale afin de trouver de bonnes solutions.

Infrastructure: suppressions de postes

L'actuelle convention de prestations avec l'OFT est valable jusqu'en 2015. Selon Philippe Gauderon, seules trois gare de triage devraient encore être exploitées à long terme: Lau-

sanne, Limmattal et Muttentz. L'OFT n'est pas d'accord avec cette solution. La décision définitive devrait tomber fin août 2013.

Evolution de l'effectif et recrutement

Les chiffres en matière d'effectif ne sont pas très réjouissants: la RPV a perdu 20 membres l'année dernière et, depuis début 2013, ce ne sont pas moins de 55 départs qui ont été enregistrés (dont 34 départs à la retraite). Une des raisons de cette baisse provient du manque d'énergie mis dans le recrutement. La communication entre le responsable recrutement de la sous-fédération et les responsables au sein des sections doit être améliorée. A l'avenir, les sections recevront un peu de sou-

tien de la part des coachs engagés par le secrétariat central. Ceux-ci seront chargés d'aider les sections notamment en matière de mesures de recrutement.

Le processus CCT commence

Giorgio Tuti a informé les délégués au sujet du Congrès à venir et Manuel Avallone les a informés quant à lui à propos des négociations CCT et des préparatifs en cours au sein du SEV. Les membres seront interrogés sur leurs priorités et cela formera ensuite la base de la stratégie du syndicat. Les sections ont un rôle central lors du processus de négociation. Et la CCT CFF revêt la plus grande priorité, puisqu'elle joue un rôle de «modèle» pour les autres négociations de CCT. La délégation de négociations

sera donc composée avec le plus grand soin et la plus grande attention.

Nouvelle administratrice des finances adjointe au SEV

Sia Lim, nouvelle adjointe d'Aroldo Cambi, s'est présentée à l'assemblée, en expliquant en quoi consiste son travail au secrétariat SEV. Elle a également expliqué les nouveaux standards qui devraient faciliter la tâche aux caissiers de sections afin d'éviter des risques financiers (voir encadré).

Propositions des sections

La section Zurich a demandé que l'entretien d'évaluation n'ait plus d'influence sur la structure salariale. Par ailleurs, les dédommagements liés à la fonction et à la suppléance doivent être réintroduits dans la nouvelle convention collective de travail. Les deux propositions vont être transmises par l'assemblée des délégués à la Conférence CCT.

La section du Tessin a demandé, à l'attention de la Conférence CCT, une limitation des travailleurs temporaires. Leur nombre augmente en effet continuellement et il y en a même certains qui ont terminé la formation de mécanicien de locomotive.

Jörg Matter/Hes

Quelques conseils en matière de comptabilité

Il existe des standards de gestion des finances, qui garantissent une transparence optimale et protègent contre des irrégularités. Sia Lim a fait le point sur ces mesures à mettre en place devant l'assemblée des délégués RPV, à l'attention des caissiers de sections notamment. Voici les cinq points essentiels:

- autorisation de signer: de façon systématique, signature « collective à deux »
- paiements: par voie électronique et via un seul compte (bancaire ou postal)
- contrôles du solde: chaque trimestre, tout l'argent liquide (caisse, poste ou banque) doit être contrôlé et doit con-

cordier avec la comptabilité et un justificatif des dépenses doit être envoyé au président ou au comité

- espèces en caisse: selon la grandeur de l'organisation, les maintenir à un niveau bas (max. CHF 1000.-)
- contrôle des comptes annuels: les soumettre à un

organe de contrôle indépendant (CG ou réviseur externe).

« L'équipe de la comptabilité du secrétariat central SEV est toujours là pour aider au cas où », a expliqué Sia Lim.



L'administratrice des finances adjointe, Sia Lim, a présenté cinq mesures efficaces pour une conduite des finances irréprochable.

INFO

Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel technique

Changer ne rime pas toujours avec améliorer

TS est quasi le «secteur industriel» des chemins de fer. Et les gens de l'entretien du matériel roulant et des infrastructures ressentent la pression sur les coûts.

«On parle sans cesse, depuis des années, de notions comme Change Management et restructurations.» C'est avec ces mots que le président central Werner Schwarzer a évoqué la «réformite aiguë» qui règne actuellement. «Donne-t-on au moins le temps aux projets de se consolider?» a-t-il demandé.

«Nous, les 28 000 collaborateurs issus de 80 pays et travaillant dans 150 professions



Regard attentif et critique: Willi Wenger, Werner Schwarzer et Gjon Kqira.

différentes [...] avons besoin d'une politique du personnel moderne, empreinte de responsabilité sociale, de formation et de formation continue

ainsi que de mesures adéquates pour concilier travail et famille.»

Werner Schwarzer a souligné qu'en matière de confiance en

la direction CFF, il y a encore un gros manque à combler selon les résultats du sondage auprès du personnel. La confiance en la sous-fédération TS

est par contre bonne. Il y a eu 105 adhésions l'année dernière et TS comptait 2448 membres à fin 2012.

Tour d'horizon des présidents

Giorgio Tuti était présent le matin. Il a fait le tour d'horizon des actualités politiques et syndicales. Beat Schellenberg, vice-président de la CoPe Groupe, a surtout évoqué, dans son exposé, les rapports entre le personnel et l'employeur CFF.

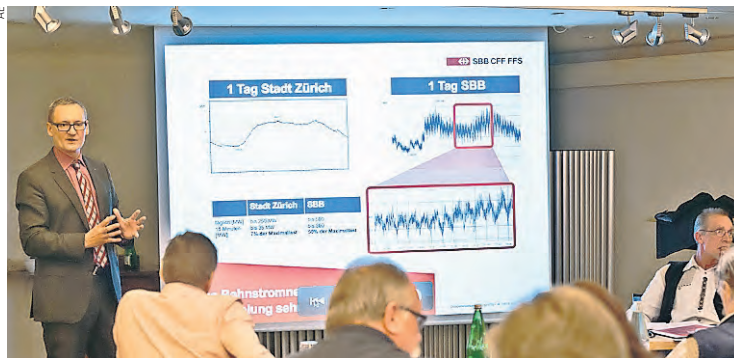
Affaires internes

Malgré une petite perte, la sous-fédération a une bonne situation financière. Gjon Kqira a été élu vice-président et Claude Meier secrétaire et responsable recrutement. **pan/Hes**

Exposé engagé de Bruno Stehrenberger

Mot-clé: efficacité

Bruno Stehrenberger, responsable de la Conduite de l'exploitation à CFF Infrastructure, s'est exprimé devant les délégués TS.



Bruno Stehrenberger est dans une situation difficile en tant que responsable de la Conduite de l'exploitation à CFF Infrastructure. Il a néanmoins su convaincre les délégués.

Stehrenberger est parfois celui qui doit transmettre les décisions (désagréables) de la di-

rection «vers le bas». Il veut faire face aux décisions d'économies par une production plus efficace. Il a bien montré que pour lui efficacité ne rime pas avec «moins de personnel», mais plutôt avec un emploi plus intelligent des collaborateurs et plus d'efficacité.

Consommer moins d'énergie

Stehrenberger a beaucoup parlé d'énergie. La production du

courant électrique doit être «sûre, économique et écologique». Les CFF consomment chaque année 241 GWh de courant de 50 hertz, ce qui correspond à la consommation de 60 000 foyers, et, pour la traction, 2430 GWh de courant 16,7 herz. Malgré des économies d'énergie prévues, les CFF comptent sur une augmentation des besoins de 25% d'ici à 2030. **pan/Hes**

Alois Fritzenwallner d'ÖBB

Parole à l'Autriche



Alois Fritzenwallner est président du «Zentralbetriebsrat» d'ÖBB TS GmbH.

Il est parfois bon de jeter un œil au-delà des frontières.

«Comment peut-on expliquer que la durée du travail augmente, que les salaires diminuent et que la santé est menacée?» Alois Fritzenwallner a ainsi résumé l'atmosphère chez ÖBB. Les résultats des sondages suisse et autrichien sur la satisfaction du per-

sonnel se ressemblent, car les CFF et ÖBB ont en partie fait les mêmes erreurs, qui conduisent aux mêmes problèmes. Un changement positif en Autriche: la diminution du temps de travail hebdomadaire à 38,5 heures, prévue à mi-année. L'objectif est d'arriver en meilleure santé à la retraite. **pan/Hes**

Compte-rendu de la 94^e Assemblée des délégués PV-SEV

Participation totale et active

C'est avec plaisir que le président central Ricardo Loretan a souhaité la bienvenue aux participants à la 94^e Assemblée des délégués de la sous-fédération PV-SEV. Une assemblée marquée par la participation totale et active des délégués.

Le président central a salué en particulier les collègues qui sont pour la première fois parmi nous et nos invités : Aroldo Cambi, responsable Finances et Administration SEV, Barbara Amsler, secrétaire syndicale SEV et Frédy Imhof, traducteur. Giorgio Tuti, président SEV, n'a pas pu se joindre à nous en raison d'autres engagements. Son absence est excusée.

Affaires statutaires

Le rapport annuel du président central, complet et détaillé, a été adopté à l'unanimité. Il reflète la marche du monde et les événements politiques et rend compte du travail accompli par le syndicat.

Les comptes annuels, le bilan et le rapport de la Commission de gestion ainsi que le budget n'ont appelé que quelques questions de compréhension auxquelles le caissier central Egon Minikus a répondu avec compétence. René Läubli, de la section PV Rapperswil-Glarus, a été élu à l'unanimité comme membre suppléant à la Commission de gestion.

IKS: kesako?

Aroldo Cambi, dans un exposé intéressant, nous a présenté ce qu'est l'IKS au SEV. IKS est l'abréviation allemande pour «système de contrôle interne». Celui-ci est prescrit par la loi et a aussi été exigé par notre réviseur externe. L'IKS est avant tout un système de sécurité pour éviter les risques et les comportements fautifs dans l'entreprise. De nombreuses questions sont posées à Aroldo au sujet de l'applica-



Ricardo Loretan, président central, s'exprime et les membres du comité, Hans Heule et Josef Bühler écoutent.

tion du contrôle interne. S'il en est ainsi, c'est en particulier parce que les compétences de la Commission de gestion SEV pourraient être amputées par le Congrès.

Des participants ont aussi évoqué l'accumulation d'irrégularités dans le domaine des mutations et de l'aide a été demandée. A contrario, Aroldo Cambi a jugé la question moins grave et ne voit pas de nécessité d'agir. Afin de confronter les divers points de vue, une rencontre est prévue le 4 juin au Secrétariat fédératif à Berne entre le «service aux membres» et les responsables des sections PV. Aroldo Cambi a souligné que, pour lui, une bonne entente parmi son team a la priorité alors que certains délégués demandent d'un chef des finances qu'il soit capable, en cas de nécessité, d'employer la manière forte.

Aroldo Cambi a répondu en détail à la question de ce que sont devenus les 400 000 francs récemment mis à disposition de la Caisse de pensions SEV. Le Conseil de fondation ne peut utiliser cet argent que pour payer les primes de l'employeur. Toute autre utilisation exigerait l'approbation du Comité SEV. Il lui a été rétorqué que cet argent est définitivement sorti de la caisse du SEV. Ce versement supplémentaire est indéfendable dès lors qu'une somme importante a déjà été accumulée en tant que réserve de l'employeur. On donne ainsi un signal erroné au moment où va être lancée la révision des statuts de la Caisse de pensions SEV.

Egalité des chances au SEV

Le sourire de la secrétaire syndicale Barbara Amsler lorsque, dans son exposé, elle a fait re-

marquer qu'elle prend prochainement une retraite anticipée et qu'elle profitera de cette somme, n'a guère été apprécié par l'assemblée.

A l'aide d'un diaporama, Barbara Amsler a décrit la situation actuelle des femmes du point de vue des discriminations. Elle a attiré l'attention sur les événements suivants :
– le 14 juin 2013 aura lieu une manifestation devant le Palais fédéral sur le thème «les mêmes salaires pour les hommes et les femmes»
– le 22 novembre 2013 est réservé à la journée de formation à l'hôtel «Bern» à Berne avec pour slogan «savoir rend heureuse».

Propositions au Congrès

Lors de la discussion des propositions au Congrès, ce sont surtout le rythme des congrès SEV et la modification des statuts de la Commission de gestion SEV (CG) qui ont retenu l'attention. Tous étaient d'accord que le rythme actuel des congrès SEV doit être conservé et que, en raison de la concentration du pouvoir dans les mains du Comité SEV, les compétences de la commission de gestion ne sauraient être restreintes. Brigitte Geser, membre de cette commission, a in-

sisté sur le fait que cette instance doit aussi avoir un droit de regard sur la marche de l'hôtel Brenscino. Les représentantes de la Commission féminine ont fait de la réclame pour leur proposition au Congrès.

Affaires en cours

Dans ses communications, le président central Ricardo Loretan a souligné divers thèmes : l'initiative AVSplus, la Caisse de pensions CFF, le paysage ferroviaire suisse et la sécurité sociale. Il s'est montré fier du nombre de signatures déjà enregistrées pour l'initiative AVSplus (17 070). On en attend 20 000 de la part du SEV. Il a aussi évoqué le projet de la CP CFF d'introduire une retraite avec une composante variable. Les membres de la Commission centrale en charge des dossiers correspondants ont informé sur les FVP, le recrutement ainsi que sur la FARES (Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse) et le CSA (Conseil suisse des aînés). Le président central a pu clore la séance en remerciant nos invités et notre traducteur.

Otto Huser, secrétaire central PV-SEV/trad. Serge Anet



Vue de l'assemblée; devant à droite, le vice-président Bernard Demierre.

Sections

Judi
27 juin
de 16 h
à 20 h
Lausanne

■ **VPT tl**

Ouverture de la cave GESTL

Venez nombreux partager le verre de l'amitié avant les vacances d'été. Tout le comité GESTL vous souhaite de passer un agréable été, et vous invite à trouver la chaleur amicale lors de notre prochaine ouverture. Vous trouverez d'excellents vins à des prix concurrentiels pour passer une très bonne période estivale.

Votre comité GESTL

Dimanche
28 juillet
dès 11 h
Péry
Cabane
du Moto-Club

■ **ZPV Biel-Bienne**

Pique-nique

Merci de vous inscrire sur la liste au local ou par mail à denis.babey@gmail.com (vous pouvez aussi venir sans inscription).

L'apéro, la cabane et le grill sont mis à disposition par la ZPV. Chacun apporte son repas selon ses goûts. Le soleil est déjà commandé, mais en cas de retard de livraison, le pique-nique aura tout de même lieu, car la cabane est assez grande (pour ceux qui sont sans véhicule, la cabane se trouve à maximum 10 minutes à pied de la gare de Reuchenette-Péry).

Pour toutes autres questions: 051 281 50 82 ou 032 481 47 80.

Denis Babey, président

Pensionnés

Mardi
25 juin

■ **Amicale des pensionné(e)s du Jura bernois et de Bienne romande**

Sortie d'été
au lac de Sauvabelin

Suite à la demande de plusieurs membres, nous ferons une excursion sur les hauts de Lausanne... au bord de ce magnifique lac afin de prendre un repas ensemble. Vous aurez aussi la possibilité, avec des souliers adéquats, de vous promener autour du lac et de profiter de cet endroit calme et reposant...

Donc je vous donne rendez-vous le mardi 25 juin à la gare de Bienne à 9h afin de nous rendre, en train, dans ce bel endroit. Veuillez vous munir d'un titre de transport valable (AG, CJ).

Il vous faut impérativement vous annoncer auprès de votre serviteur au: 076 210 11 09 au plus tard jusqu'au vendredi 21 juin.

Bienne départ: 9h16; Lausanne arrivée: 10h15.
Lausanne départ: 15h45 ou 16h45; Bienne arrivée: 16h43 ou 17h43.

J'espère que nous allons passer une belle et bonne journée ensemble et vous envoie mes meilleures salutations.

Votre serviteur: Jacques

T-shirts SEV pour l'été et, pour ne pas bronzer idiots, le livre SEV!



Tailles S / M / L / XL / XXL

Le **T-shirt rouge SEV** va vous donner du pep pour tout l'été. Excellente qualité Switcher, 100% coton. Il ne coûte que 15 francs!

Le très apprécié **polo noir**, 100% coton, genre sportif décontracté, est également disponible à la boutique SEV pour la somme modique de 15 francs.



Tailles XS / S / M / L / XL / XXL (grande taille, commander éventuellement une taille plus petite)



« **Le SEV en mouvement: de la fédération au syndicat** ». L'histoire du SEV de 1970 à nos jours. 144 pages. Cette **chronique SEV** richement illustrée de la vie de notre syndicat durant ces 40 dernières années, œuvre de l'historien Adrian Zimmermann, est de lecture très agréable. Un livre qui démontre que les principales conquêtes sociales et salariales dans le monde du travail – et plus précisément dans le secteur des transports publics – sont le fruit d'actions communes.

D'autres **articles SEV** sont disponibles, consultez notre site www.sev-online.ch sous la rubrique «Services».

Tous les prix sont indiqués avec TVA comprise. Montant minimum pour chaque commande: 20 fr. (+ 5 fr. de frais de port). Si le montant de la commande dépasse 50 fr., les frais de port sont inclus. 10% de rabais pour les commandes d'un montant supérieur à 200 fr.

Faites parvenir vos commandes à: SEV, case postale, 3000 Berne 6, 031 357 57 57 ou directement sur notre site www.sev-online.ch



Je profite de cette offre et je commande:

Quantité	Article	Taille	Prix	Adresse de facturation et de livraison
_____	T-shirt rouge SEV	_____	15 francs	Nom/prénom: _____
_____	Polo noir SEV	_____	15 francs	Rue/numéro: _____
_____	Chronique SEV: _____français _____allemand _____italien		35 francs	NP/Localité: _____
				Membre de la section: _____

Talon à expédier à: SEV, case postale, 3000 Berne 6

PV Fribourg

Course annuelle à St-Gingolph

Parfaitement organisée par notre vice-président, Franz Rohner, la course annuelle de la PV Fribourg a eu lieu le mardi 11 juin 2013. Destination: St-Gingolph.

48 personnes répondent ainsi à l'invitation. Train de Fribourg ou d'ailleurs à Montreux, puis bateau jusqu'à St-Gingolph.

Sur la terrasse du restaurant «Le Rivage», situé à deux pas du débarcadère, la plupart des participants choisissent les filets de perche... du lac Léman. Si l'air est encore frais, le soleil darde de ses rayons et réchauffe les cœurs. Après le dessert, et en attendant l'arrivée du bateau «Ville de Ge-

nève», quelques personnes se dégoûdissent les jambes tantôt sur France, tantôt sur Suisse.

Retour sans escale jusqu'à Vevey où la troupe rallie la gare à pied puis se disperse en se disant à l'année prochaine.

Le secrétaire



Soleil au rendez-vous pour les 48 participants à la course annuelle de la PV Fribourg.

Rapport social, révisions des statuts et règlement de gestion SEV, propositions

Décisions du congrès 2013

Comme prévu dans les statuts, nous publions ici les décisions du congrès.

1. Remarque préliminaire

Les décisions prises par le congrès (à l'exception des élections et des décisions à caractère urgent conformément à l'article 16.6 des statuts SEV) sont soumises au référendum facultatif.

2. Décisions

Le congrès a pris les décisions suivantes:

2.1. Rapport social 2013

Le rapport social 2013 a été approuvé.

2.2. Textes d'orientation 2013-2015

Le congrès a accepté les 6 textes d'orientation qui lui ont été soumis:

- syndicat
- politique des transports
- protection de la santé et sécurité au travail
- politique sociale

- politique des transports
- Europe

2.3. Révision des statuts et règlement de gestion SEV

Le congrès a accepté:

- la proposition de modification des statuts SEV (chiffre 6.1 - démission) avec effet au 1.1.14
- la proposition de modification du règlement de gestion (article 7 - organisation du syndicat) avec effet au 1.1.14.

2.4. Nouvelles propositions

Douze propositions ont été acceptées:

- K13.004: mesures pour la protection de la santé, section ZPV Lucerne
- K13.005: modèles de mise à la retraite anticipée, section ZPV Lucerne
- K13.006: âge de la retraite à 62 ans pour le personnel de la manœuvre, le per-

sonnel des travaux ainsi que tous ceux qui ont des conditions de travail pénibles, section RPV Lausanne

- K13.007: mise à la retraite anticipée à partir de 60 ans pour les collaborateurs des ETC, section VPT Lausanne-Echalens-Bercher (LEB)

- K13.008: les déléguées des sous-fédérations au comité des femmes SEV, commission des femmes SEV

- K13.009: langage et iconographie non sexistes au SEV, commission des femmes SEV

- K13.010: comptes de temps de travail sur toute la carrière, section ZPV Biel-Bienne

- K13.011: convention collective pour le secteur Cargo, section LPV Ticino

- K13.012: compensation du travail du samedi par de l'argent ou du temps libre, section LPV Ticino

- K13.013: diplômes d'honneur SEV, section PV Ticino e Moesano

- K13.014: taux de productivité dans les entreprises de transport, section VPT tpf Réseau urbain

- K13.015: décalage du changement d'horaires, sous-fédération LPV comité central.

Deux propositions ont été refusées:

- K13.001: nouvelle réglementation du droit de vote au comité SEV, sous-fédération TS commission centrale

- K13.002: changement de rythme du congrès, sous-fédération TS commission centrale.

Les propositions ont été publiées dans *contact.sev* n° 9 du 10 mai 2013.

3. Entrée en vigueur des décisions

3.1. Entrée en vigueur des décisions

Les décisions seront valables dès que le délai référendaire sera échu, respectivement dès que le résultat d'une éventuelle votation générale sera validé.

3.2. Délai référendaire

Le délai référendaire est fixé au vendredi 20 septembre 2013.

Décès

Fredy Charbon, mécanicien, Genève; décédé le 10 juin dans sa 87^e année. PV Genève.

Cécile Hofer, veuve de Fritz, décédée à Burier le 9 juin dans sa 85^e année. PV Genève.

Margrit Hugentobler, veuve de Karl, Villarepos; décédée le 28 mai dans sa 92^e année. PV Fribourg.

Jean Jakob, mécanicien, décédé à Genève le 8 juin dans sa 80^e année. PV Genève.

Marcel Magnin, décédé le 11 juin dans sa 87^e année. VPT tl.

Adeline Rey, veuve de Charles, Sion; décédée le 3 juin dans sa 95^e année. PV Valais.

Karl Richner, fonctionnaire d'exploitation, Sonceboz-Sombeval; décédé le 11 juin dans sa 82^e année. PV Biel-Bienne.

Anna Schweizer, Biel-Bienne; décédée le 5 juin dans sa 70^e année. PV Biel-Bienne.

Germaine Villard, veuve d'Ernest, Orvin; décédée le 3 juin dans sa 79^e année. PV Biel-Bienne.

Frédy Wohnrau, conducteur, Vevey; décédé le 30 mai dans sa 91^e année. VPT MOB.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines. ISSN 1662-8462. Tirage: 10961 ex. (total 45451 ex.), certifié REMP au 21.11.2012. Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: *contact.sev*, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch **Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen; www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 4 juillet 2013. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 27 juin à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 24 juin à 10 h.

Angle droit

Amende payée, avertissement contesté

Si on ne conteste pas l'amende, difficile de contester l'avertissement.

Au départ, il ne s'agit que d'un banal incident comme il s'en produit souvent : un collègue – appelons-le Georges – au volant d'un bus de transports scolaires, sur une route un peu étroite. Soudain, au sortir d'un virage, surgit en face un gros camion semi-remorque. Pour éviter une collision, Georges serre brusquement à droite et touche une barrière, ce qui

arrache la porte avant du bus. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer parmi les passagers. La police locale fait un constat en retenant à charge de Georges une perte de maîtrise du véhicule.

Le SEV ayant été informé par l'ouverture d'un dossier de protection juridique, un avocat est désigné pour défendre les intérêts de Georges pour la suite. Il ne se passe que très peu de temps, un mois, avant que la première sanction tombe :

Georges est reconnu coupable d'une simple violation des règles de la LCR et il est condamné à une amende ainsi qu'aux frais. En quelque sorte soulagé, il oublie d'avertir l'avocat de cette situation et paie, sans broncher, la facture.

Le problème, c'est que la sanction administrative, elle, n'est pas encore prononcée. Elle le sera plusieurs mois plus tard. Un avertissement sanctionne le comportement de Georges. Il n'est pas d'accord, craignant cette épée de

Damoclès. En cas de nouveau pépin, le retrait de permis menace, ce qui signifierait donc la perte de son travail. Mais, voilà le problème : en l'absence de contestation de l'amende (sanction pénale) il est ensuite plus difficile de contester la décision administrative. Et cela, même si en général les deux procédures n'ont rien à voir et que l'analyse du cas doit être menée de manière indépendante.

L'avocat mandaté par le SEV fait part de ses observations

au Service cantonal, pour tenter d'obtenir l'annulation de l'avertissement. Malheureusement, dans les circonstances retenues, un avertissement constitue la plus modeste des sanctions et le Service le confirme.

Pour Georges, l'affaire en reste donc là. Le SEV lui rembourse les frais administratifs et pénaux, mais il doit prendre à sa charge l'amende et faire très attention à l'avenir pour ne pas courir le risque de perdre son permis.

Il faut le répéter : n'oubliez pas d'avertir l'avocat ou le syndicat lorsque vous recevez toute correspondance concernant une affaire. Cela en vaut la peine, pour éviter de se trouver devant des situations difficiles, voire impossibles à corriger.

Protection juridique SEV

Member Stars 5+: l'action de recrutement de l'année 2013

L'adhésion au SEV vaut le coup : vous recevrez de nombreuses prestations pour une modeste cotisation

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.

Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.

Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site www.sev-online.ch.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^e pilier.

Règlement de l'action Member Stars 5+ :

1. Tous les membres SEV peuvent prendre part à l'action Member Stars 5+ à l'exception du personnel professionnel SEV.

2. La période de recrutement valable est comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 16 décembre 2013.

3. Les prix attribués sont les suivants :

Pour chaque nouveau membre recruté, le recruteur reçoit la prime habituelle de 50 francs.

Pour deux membres recrutés, le recruteur reçoit en plus **la mappe de conférence exclusive SEV ou un étui iPad**, produits par Anyway Solutions.

Pour cinq membres recrutés, il y a **doublement de la prime** : le recruteur reçoit donc 250 francs supplémentaires, ce qui fait 500 francs en tout.

A chaque 5^e membre recruté, il y a **doublement de la prime**, donc 1000 francs en tout pour 10 membres recrutés, 1500 francs pour 15 membres recrutés, etc.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/prénom:

Rue:

Code postal/lieu:

Téléphone:

Courriel:

Date:

Recruté par:

Nom/prénom:

Rue:

Code postal/lieu:

Téléphone:

Numéro de compte/IBAN:

Signature:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information! Merci de ton intérêt!

Envoyer ce talon à: Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6 ou faxer au 031 357 57 58.

Remise d'une résolution des sections TPCV et TRNrail à la direction TransN à La Chaux-de-Fonds

Semaine de 5 jours pour tous !

Réunis en assemblée générale à fin mai, les membres des sections SEV-TPCV et TRNrail ont voté une résolution qui a été remise au directeur de TransN le 14 juin à La Chaux-de-Fonds.

Les négociations de la CCT TransN sont en cours, l'objectif étant de mettre la CCT sous toit pour le 1^{er} janvier 2014. Une des revendications importantes des employés concerne la semaine de 5 jours, introduite il y a une année à Neuchâtel (aux anciens TN).

Anticipation malvenue

L'introduction de ce point dans la CCT n'a pas encore été négociée mais M. Droz, direction d'Exploitation de TransN, s'est d'ores et déjà permis de donner un avis négatif aux membres des commissions des tours de service, argumen-

tant que la mesure était trop contraignante pour les employés de l'Exploitation (!). D'où la décision des membres SEV de présenter une résolution à M. Vuilleumier. A noter que l'assemblée SEV-TN devrait voter, le 27 juin prochain, une résolution allant dans le sens du maintien des règles actuelles, à savoir la semaine de 5 jours.

Mesure très satisfaisante

Le changement s'est fait avec succès à Neuchâtel, sans augmentation de personnel et à la satisfaction de la majorité des employés. Les sections SEV-TPCV et TRNrail souhaitent donc logiquement bénéficier eux aussi des 52 jours de congé garantis (ce qui correspond, en théorie, à tous les samedis de l'année, et qui s'ajoutent aux 64 jours de repos légaux) qu'octroie le passage à la semaine de 5 jours. Pour y avoir droit, l'employé doit travailler



René Tschantz, président de la section TRNrail, Cédric Aubry, responsable RH à TransN, Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, Pascal Vuilleumier, directeur TransN et Pierre-Alain Gerber, président de la section TN.

492 minutes par jour au lieu de 410 minutes théoriques correspondant à la semaine de 6 jours, que prévoient les règles actuelles.

Pour Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, il en va de l'attractivité des places de travail. La semaine de 5 jours permet une meilleure qualité de vie et une plus grande présence en famille. Pour cela, la direction d'Exploitation doit

fournir un grand travail. Il n'est pas acceptable que les représentants des tours de service assument seuls la responsabilité de poser ces 492 minutes. Ces principes doivent être généralisés et réglés dans la CCT.

Réaction du directeur

Pascal Vuilleumier a relevé que le plaisir au travail était une des valeurs principales que souhaitait véhiculer l'entre-

prise. Il craint une augmentation des coûts de production, ce qui l'obligerait à faire des économies ailleurs. Il sait aussi que la qualité des prestations passe par le bien-être des salariés. «J'aimerais qu'on travaille main dans la main avec les partenaires sociaux, pour faire évoluer la LDT dans ce sens. Et qu'on soit ainsi tous au même niveau!»

Il a insisté sur l'aspect financier et la peur de la concurrence. Jean-Pierre Etique a su attraper la balle au bond en proposant de faire modifier la convention collective cadre neuchâteloise dans ce sens. Il a évoqué plusieurs arguments: l'attractivité des places de travail, moins d'absentéisme, moins de casse et moins de plaintes de voyageurs. La durée du travail est un thème sensible au sein du personnel de l'Exploitation et les membres SEV sont prêts à se mobiliser si nécessaire. **Henriette Schaffter**

PELLET PIOCHE: Nuria Gorrite, fée des trains régionaux (lire Barraudmètre page 3).



EN VITESSE

Valse des contrats

BLS Cargo s'occupera dès décembre du trafic marchandises de Rotterdam (NL) au nord de l'Italie via l'axe du Simplon/Lötschberg. Elle a signé un contrat avec les Néerlandais ERS Railways. BLS Cargo ôte ainsi aux CFF d'importants clients car l'ex-régie s'occupait jusqu'ici du trafic marchandises d'ERS Railways via le Gothard.

Il y a deux mois pourtant, c'était BLS Cargo qui perdait au détriment des CFF ses plus importants clients sur la ligne du Gothard, la compagnie allemande DB Schenker Rail, qui représente 5000 trains marchandises par an. La suppression de jusqu'à 80 postes avait été annoncée dans la foulée par BLS. C'était sans compter sur le contrat d'une validité de trois ans nouvellement signé, qui lui apporte plus de 1000 trains par an.

Enthousiasme?

«Arriver à destination en toute sécurité – même en matière d'assurance.»



Conditions avantageuses pour les membres du SEV. Profitez dès maintenant d'intéressants rabais réservés aux membres.

Suite à la Coopération du Syndicat du personnel des transports (SEV) et de Helvetia assurances, vous bénéficiez en tant que membre du SEV des services d'un interlocuteur compétent pour toutes les questions liées à l'assurance et à la prévoyance.

Assurance clientèle privée

- À la conclusion d'une assurance clientèle privée Helvetia pour une durée de 5 ans (p. ex. assurance inventaire du ménage, responsabilité civile privée, bâtiment et/ou assistance), nous vous offrons la première prime annuelle.
- Si vous complétez votre contrat actuel par un produit supplémentaire (p.ex. assurance inventaire du ménage), nous vous offrons la première prime annuelle sur l'ensemble de la police. La seule condition est la conclusion d'un contrat d'une durée d'au moins cinq ans.

- Si vous combinez plusieurs produits, vous pouvez alors également profiter jusqu'à 10% de rabais de combinaison pour les années suivantes – qu'il s'agisse d'une nouvelle conclusion ou de l'extension d'un contrat existant.

Assurance véhicules à moteur

- Lors de la conclusion d'un contrat d'assurance véhicules à moteur pour une durée de cinq ans, vous bénéficiez en tant que nouveau client d'un rabais de 10% pendant toute durée du contrat.

Profitez des avantages très intéressants réservés aux membres. Pour tout renseignement les conseillers clients Helvetia SEV sont à votre disposition. Pour plus d'informations: www.helvetia.ch/fr/sev.

Manifestation des syndicats de l'USS à Berne, dont le SEV

L'égalité sans tarder !

En Suisse, l'égalité de salaire entre femmes et hommes laisse encore à désirer. Les femmes manifestent, année après année, contre ces inégalités. A l'occasion du 14 juin, elles ont manifesté cette année avec un jour d'avance devant le Palais fédéral.

«Nous sommes ici pour en finir avec les inégalités», a scandé Corinne Schärer, membre du comité directeur d'Unia. La discrimination salariale à l'encontre des femmes fait perdre à celles-ci chaque année 7,7 milliards de francs. Il s'agit de différences de salaire qui ne sont pas dues à des facteurs objectivement explicables comme des différences d'âge, de formation, d'ancienneté, de domaine d'activité, etc. Les femmes perdent ces milliards uniquement en raison de leur sexe. Selon la branche, la part de la différence de salaire entre femmes et hommes qui relève uni-



Les salaires minimaux élimineraient une part importante des discriminations.

quement du sexe oscille entre 13,5 et 87 %.

Bas salaires très touchés

Les inégalités salariales sont particulièrement choquantes dans les branches à bas salaires. Cette discrimination est sans doute même une des principales raisons pour lesquelles les femmes sont plus concernées que la moyenne par les bas salaires. Ainsi, 15,7% des femmes titulaires d'un apprentissage touchaient en 2010 un bas salaire (deux tiers du salaire médian, soit

Fr. 3986.- cette même année), alors que les hommes étaient trois fois moins concernés (5,6%). Ces chiffres montrent toute l'urgence et la nécessité de salaires minimums corrects, comme le demande l'initiative sur les salaires minimums. De tels salaires élimineraient de fait une part importante des discriminations dans les branches à bas salaires.

Contrôles réguliers

Les femmes demandent également des contrôles réguliers des salaires, afin d'éviter de se

retrouver avec des situations scandaleuses. Quelques exemples de Corinne Schärer:

- une ouvrière de la fabrique Chocolat Villars dans le canton de Fribourg ne gagne que 2900 francs pour un emploi à plein temps, allocations pour enfants comprises. Pour nourrir sa famille, elle est obligée d'avoir un deuxième emploi.
- dans une succursale jurassienne de l'enseigne à petits prix La Halle aux Chaussures, le personnel de vente doit se contenter de 3500 francs, en travaillant jusqu'à 45 heures



Le SEV toujours présent!

par semaine. Les exemples sont bien trop nombreux pour arrêter d'aller manifester. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine. Les femmes manifesteront tant qu'elles n'auront pas obtenu l'égalité salariale!

uss/Hes

Photomystère: «Où a été prise cette photo?»



Le concours de contact.sev

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) tiré(e) au sort parmi les réponses correctes recevra

40 francs en chèques Reka.

Solution du concours paru dans contact.sev n° 11:

Au Swiss Vapeur Parc au Bouveret.

Le sort a désigné **Roman Schefer, membre de la section AFL première formation**, domicilié à St-Gall, qui remporte les chèques Reka.

Conditions de participation:

Par carte postale

Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail

Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur internet

Rendez-vous sur notre site www-sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire.

Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 26 juin 2013